SG BLACKROCK ACTIONS EURO

Rapport mensuel

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice MSCI EMU Net Total Return (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en investissant essentiellement en actions de sociétés domiciliées ou cotées dans la zone euro, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)

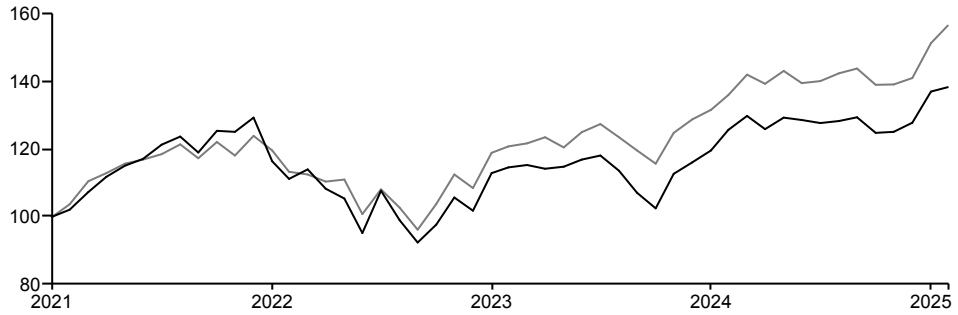

SG BlackRock Actions Euro
Benchmark (indice de référence)

PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	0,93%	10,51%	8,23%	10,02%	7,55%	-	8,24%
Benchmark	3,45%	12,50%	10,96%	15,10%	11,36%	-	11,58%
Ecart	-2,52%	-1,99%	-2,73%	-5,08%	-3,81%	-	-3,33%

Performances calendaires	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	10,05%	14,08%	-21,30%	-	-
Benchmark	9,49%	18,78%	-12,47%	-	-
Ecart	0,56%	-4,70%	-8,83%	-	-

Source : Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	9,96%	18,01%	-	-31,20%	21
Benchmark	10,47%	15,24%	-	-24,80%	10

Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque de change, Risque actions

FÉVRIER 2025

PART CAPITALISATION EUR	VL
FR0050000688	138,17
Actifs nets	453,86 M€

Indicateur synthétique de risque ISR

1 2 3 4 **5** 6 7

Risque plus faible — Rendement potentiellement plus faible
Risque plus élevé — Rendement potentiellement plus élevé

SFDR
Art 8

Minimum d'investissement durable
40%

Date de lancement
29 janvier 2021

Forme juridique
Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion
SG 29 Haussmann

Société de gestion en délégation
Blackrock

Dépositaire/Conservateur
Société Générale S.A.

Type d'investisseur
Tout investisseur

Devise de la part
EUR

Valorisation/Soucription/Rachat
Quotidien

Valeur liquidative d'origine
100 EUR

Souscription minimum
1 millième de part

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée	2,00%
Coûts de sortie	0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,80%
Coûts de transaction	0,47%

Coûts accessoires
Frais de performance
-%

Benchmark (indice de référence)
MSCI EMU
Indice de référence en net dividendes réinvestis

Eligibilité
Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire
PEA

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant : www.sg29haussmann.societegenerale.fr

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

SG BLACKROCK ACTIONS EURO

FÉVRIER 2025

Critères financiers

STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Capitalisation moyenne (M€)	114745
Nombre de positions	41
PER 2023	22.80

10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids	Secteur	Pays
SAP	7,6%	Technologies de l'information	Allemagne
ASML HOLDING NV	5,7%	Technologies de l'information	Pays-Bas
SCHNEIDER ELECTRIC	5,4%	Industrie	France
SIEMENS N AG	4,8%	Industrie	Allemagne
LVMH	4,2%	Consommation discrétionnaire	France
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	4,1%	Industrie	Allemagne
RELX PLC	3,5%	Industrie	Royaume-Uni
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS-GESE	3,3%	Finance	Allemagne
UNICREDIT	3,2%	Finance	Italie
HERMES INTERNATIONAL	3,2%	Consommation discrétionnaire	France

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS

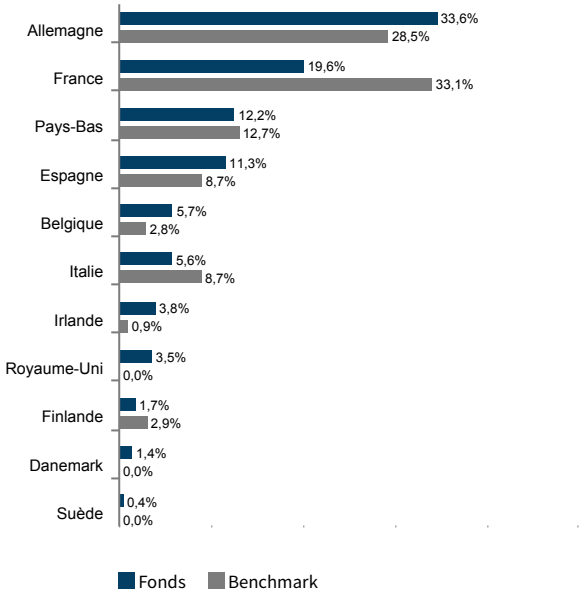

RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS

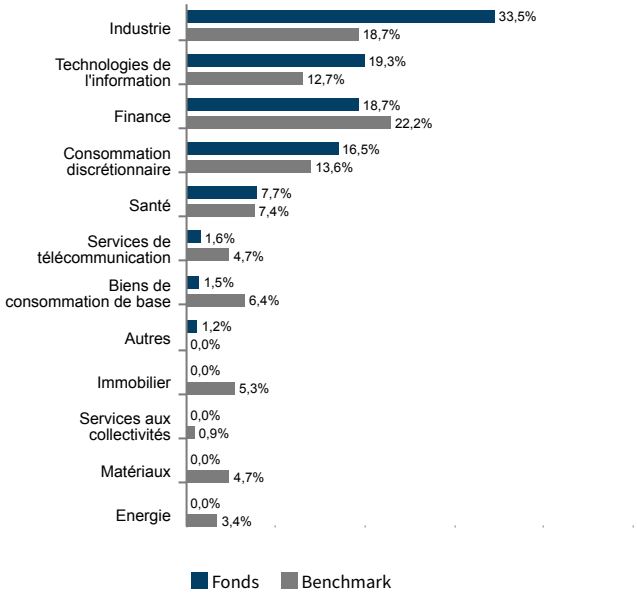

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

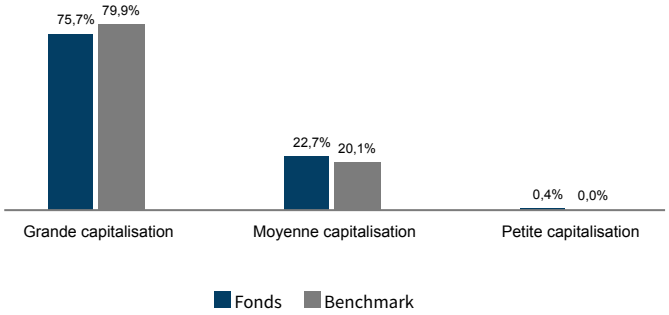

Source: Société Générale Investment Solutions France
La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

SG BLACKROCK ACTIONS EURO

FÉVRIER 2025

Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

	Fonds	Univers
Note de qualité ESG*	**8,1**	**8,4**
Couverture de la notation ESG	*99,00%*	*100,00%*
Note ESG	**AA**	**AA**
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / million investi)	**8,5**	**82,9**
Couverture de l'empreinte carbone	*100,00%*	*100,00%*

Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

ENGAGEMENTS DURABLES

RÉPARTITION PAR NOTES ESG

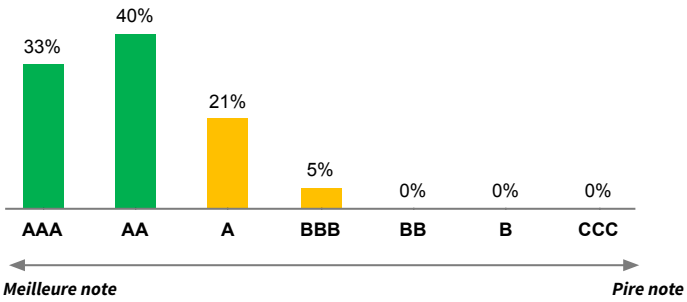

SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

Secteurs	Poids dans le fonds
Jeux d'argent	0,00%
Défense et armement	0,00%
Pétrole & Gaz	0,00%
Tabac	0,00%
OGM	0,00%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS

Vert	38,7%
Orange	10,1%
Jaune	50,3%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
SAP SE	26,0%	7,6%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	20,7%	5,4%
FERROVIAL SE	26,4%	2,2%
SIEMENS ENERGY AG	37,3%	2,0%
KINGSPAN GROUP PUBLIC LIMITED COMPANY	77,7%	1,7%

INDICATEURS D'IMPACT

Revenus des solutions à impact durable

7% *Univers: 6,2%*
Couverture MSCI (fonds/univers) 98,8%/100,0%

Main-d'œuvre représentée

61% *Univers: 65,1%*
Couverture MSCI (fonds/univers) 74,9%/72,5%

Membres indépendants au Conseil d'administration

85% *Univers: 85,9%*
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

Violations des principes des Nations unies et de l'OCDE

0% *Univers: 0,0%*
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).
Couverture de la notation fonds/indice (%)
Les données de cette page proviennent de source MSCI
**La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG*

COMMENTAIRES DE GESTION

Les marchés de la zone euro ont progressé de 3,5 % en février, marquant l'un des meilleurs débuts d'année depuis plus de dix ans, surperformant les actions américaines. L'Europe a bénéficié de sa nature cyclique, avec de solides performances des banques et des actifs liés à l'économie mondiale, tandis que les États-Unis ont été confrontés à des défis tels que des déficits budgétaires élevés, une baisse de la confiance des consommateurs et une forte dépendance vis-à-vis des grandes entreprises technologiques (Mag7). En février, les segments de marché restreints, notamment les banques et les valeurs européennes de la défense, ont généré de solides rendements, les dépenses militaires de l'UE ayant alimenté la performance des valeurs de la défense. Cependant, les valeurs technologiques et des centres de données, malgré quelques améliorations, ont été à la traîne en raison des inquiétudes du marché concernant les dépenses d'investissement à très grande échelle. L'exposition du portefeuille aux semi-conducteurs et aux centres de données, notamment Besi, ASMi et Schneider Electric, a nui à la performance. Besi a enregistré une baisse des commandes au quatrième trimestre (122 millions d'euros, en baisse de 19,7 % par rapport au troisième trimestre 2024 et de 26,7 % par rapport au quatrième trimestre 2023), en grande partie en raison de la baisse des commandes pour les applications de calcul haute performance et d'assemblage. Schneider Electric a toutefois enregistré un chiffre d'affaires record de 38 milliards d'euros, en hausse de 8 % sur le plan organique, avec de solides résultats dans les segments de l'électrification et de l'automatisation. Malgré la faiblesse des centres de données, les projets de rénovation en cours et le potentiel de croissance à long terme ont permis de maintenir des perspectives positives. Du côté positif, des banques comme Caixabank, AIB Group, Unicredit, KBC et Commerzbank ont enregistré les meilleures performances, portées par des tendances telles que la croissance des dépôts, la solidité des bilans et le rendement des capitaux. La demande des investisseurs et les faibles valorisations ont stimulé les valeurs cycliques européennes. CTS Eventim et Siemens ont également affiché de solides bénéfices, CTS Eventim enregistrant une augmentation de 19,1 % de son chiffre d'affaires et Siemens se montrant optimiste quant à une reprise de son activité d'automatisation.

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2002 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des
performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.
*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par 'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- **Drapeau Vert :** indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- **Drapeau Jaune :** indique un litige qui mérite d'être signalé.
- **Drapeau Orange :** indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- **Drapeau Rouge :** indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :
Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF (HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds.L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008.De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann : https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ N°ADEME: FR231725_01YSGB

BlackRock® est une marque déposée de BlackRock, Inc. et de ses filiales ("BlackRock") et est utilisée sous licence. BlackRock ne fait aucune déclaration ou garantie concernant l'opportunité d'investir dans un produit ou l'utilisation d'un service offert par SG29 Haussmann. BlackRock n'a aucune obligation ou responsabilité en ce qui concerne l'exploitation, la commercialisation, le commerce ou la vente de tout produit ou service offert par SG29 Haussmann.